

DUBLIN – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et la NRO / ASO

Mardi 20 octobre 2015 – 16h45 à 17h45 IST

ICANN54 | Dublin, Irlande

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Bienvenue à tous. Nous avons rencontré différentes unités constitutives pendant toute la journée et nous sommes toujours éveillés et prêts à vous écouter. Donc, c'est bon signe!

Je présente, comme toujours, les nouveaux membres du Conseil d'administration. Il nous en reste combien, là, maintenant...? Luis, Ledo, Ron... Voilà Ron. Je commence à les connaître mieux. Ils se sont déjà bien impliqués dans notre travail. Est-ce que tu souhaites dire quelque chose?

ZACK : Je m'appelle Zack et je suis responsable de la NRO.

LOUIE LEE : Je suis Louie Lee. Je suis responsable du conseil de l'ASO.

KUO-WEI WU : Ku-Wei Wu, et je suis nommé par l'ASO.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

RAY PLZAK : Ray Plzak. Je suis futur membre et ancien membre du Conseil.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'ai de temps à autre un repas avec les anciens membres du Conseil et je les présente toujours comme ça, des membres futurs et anciens du Conseil.

ZACH: Nous avons très peu de points à discuter. Donc, nomination pour le Conseil d'administration, soutien pour les déplacements des membres du CCWG, progrès de la transition sur le rôle de supervision des fonctions IANA et discussions sur la responsabilité de l'ICANN.

Donc, avant de commencer, j'aimerais déjà exprimer mes remerciements puisque notre demande d'avoir une salle de réunion un tout peu plus grande a été accordée. La salle qui était encore plus grande n'était pas disponible, donc on est coincé ici.

Alors, qui souhaite parler de la période de nomination pour le Conseil?

---

STEVE CROCKER :

Nous avons ouvert la phase de nomination pour la sélection du Conseil d'administration, cette phase aura lieu jusqu'à mi-décembre. Nous prévoyons de pouvoir annoncer – faire une annonce à la mi-mai, voire fin mai. En ce qui concerne le processus de sélection, à savoir s'il y a un certain type de personnes que vous souhaitez que nous recherchions, eh bien, on pourrait prendre Ray!

Donc, pour être sérieux, il faut savoir que la présence au Conseil d'administration nécessite beaucoup de travail. Donc, il nous faut des personnes qui aient beaucoup d'expériences dans des organisations qui s'occupent de la gouvernance. Il y a le côté commercial de l'ICANN, donc plus de 100 millions de dollars par an. Donc, 300 personnes et quelques qui sont dispersées partout dans le monde. Donc, il est utile d'avoir des personnes qui ont déjà fonctionné à un tel niveau, mais c'est compliqué. Cela est vrai de la part de toutes les personnes qui viennent des SOs et des ACs, de la communauté. Ce ne sont pas toujours les mêmes personnes que l'on recherche. Ce ne sont pas les mêmes personnes que ceux qu'on peut voir à un Conseil d'administration dans le monde des affaires. Bien sûr, l'expertise technique est la bienvenue. Déjà, avoir du temps à consacrer au travail est un des plus gros enjeux. Notre travail nécessite énormément de temps. Mais nous sommes une bonne équipe, assez cohésive. Il y a des différences au niveau individuel

---

des personnes, mais nous travaillons en équipe. Ce qui nous plaît énormément, c'est déjà la diversité géographique, la diversité du genre, un équilibre linguistique également, une diversité à ce niveau-là, tout ceci. Mais la première chose, et la plus importante à mon avis, c'est déjà quelqu'un qui ait une certaine capacité de réflexion, qui soit de bonne volonté, et qui ait certaines compétences. On ne peut pas partir de zéro.

Je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose par rapport à votre expérience. De toute façon, vous êtes libre! Vous allez partir, donc...

RAY PLZAK :

De toute façon, je n'ai pas besoin d'être libre pour m'exprimer. Je crois que le plus important, c'est qu'il faut que ce soit quelqu'un qui soit nommé par l'organisation de soutien, qui sache qu'IP, ça ne veut pas dire « propriété intellectuelle », et qui puisse prendre le temps d'expliquer pourquoi les opérateurs de registres font ce qu'ils souhaitent faire et qu'ils puissent vraiment être les représentants auprès du Conseil d'administration. Il faut vraiment qu'il puisse comprendre ce qui se passe dans le monde des numéros.

---

STEVE CROCKER : Une des choses que nous savons du côté des noms, c'est que lorsque - par exemple, pour le CS de Tchécoslovaquie, on se rend compte qu'on élimine le nom et qu'on peut le réattribuer pour autre chose et qu'il y a toujours beaucoup de tarifs, eh bien, Ray, je dois te dire que je pense ce que vous venez de dire par rapport à la communauté des adresses, il va falloir un certain temps pour que nous l'oublions. Il y a deux « n » à l'ICANN, et donc cela veut dire qu'il faut savoir que nous sommes une communauté des numéros également.

KUO-WEI WU : J'ai deux points à ajouter. Si vous cherchez le membre prochain à nommer, moi, je recommanderais au Conseil d'administration actuelle de dialoguer avec le PDG de l'ICANN. Parce que parfois le PDG de l'ICANN comprend comment fonctionne la communauté des nombres. Et nous ne générons pas de politiques dans notre communauté. Vous savez, je crois que ça, c'est une première chose à laquelle il faut penser, donc choisir une personne qui, déjà, ait d'excellentes compétences en communication, qui puisse dire au PDG et au personnel de l'ICANN comment la communauté fonctionne.

Et je crois que le deuxième point, qui est également important, c'est non seulement de parler au personnel ICANN et à l'institution, mais aussi de communiquer avec le reste de la

---

communauté ici. Et je crois que vous le savez, il y a plusieurs personnes, par exemple à la GNSO, à l'At-Large qui ne comprennent pas réellement à quoi correspond la communauté des numéros en termes d'opération. Donc, avoir une personne avec de bonnes compétences en communication de la communauté et de l'institution.

STEVE CROCKER :

Merci. Alors, si je pense à la phase suivante de fonctionnement du Conseil d'administration, nous avons maintenant un département opérationnel renforcé grâce à Lisa King, qui s'occupe justement du fonctionnement du Conseil d'administration et qui soutient notre travail. Et nous en sommes à un niveau qui a été bien amélioré par rapport à ce qu'on avait avant. Donc, il y a une éducation des personnes qui ne sont pas du domaine technique, sur le côté technique de l'Internet, et ces personnes sont de plus en plus à même de comprendre ce qui se passe dans la communauté des numéros avec même un lien avec les RIRs de temps à autre. Donc, de temps à autre, on peut vous demander également de venir nous faire une petite présentation, venir nous parler, etc. Donc, il y aura ce devoir de la part du nouveau membre du Conseil d'administration.

---

GEORGE SADOWSKY : J'aimerais appuyer quelque chose que vient de dire Steve. Il nous a demandé de mieux connaître la communauté des numéros et de bien nous rendre compte qu'il y a deux « n » dans l'ICANN. Alors, il est facile parfois de se concentrer sur les noms parce que, bien sûr, la plupart du temps, nous nous occupons de noms. Et une des choses qui pourraient nous aider à mieux travailler d'une manière générale, c'est de nous dire comment nous pouvons entrer en lien de manière plus efficace avec vous pour mieux comprendre que vous faites. Vos suggestions seraient vraiment les bienvenus. Pour moi, personnellement – et j'imagine que pour les autres membres du Conseil se serait la même chose. Merci.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je reviens là-dessus. Je crois que souvent, nous avons dit – et nous continuons d'ailleurs d'inviter différents membres de la communauté de l'ICANN aux réunions RIRs qui se produisent régulièrement sur toute la planète, et donc nous sommes tout à fait prêts à vous présenter les autres membres de la communauté des numéros. Ce serait une très bonne chose.

RINALIA ABDUL RAHIM : J'ai une question. L'ICANN passe à une nouvelle stratégie des réunions. Il y a la réunion B qui est plus courte et qui est

---

focalisée sur les politiques. Ce qui n'est pas clair pour moi, c'est de savoir si oui ou non, il y aura une composante lors de la réunion B où la communauté ICANN aura une présentation par rapport à la communauté des numéros. Je sais que votre développement de politiques se produit autre part, mais peut-être qu'il faudrait prendre cela en considération.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'aimerais utiliser le créneau où l'ICANN pourrait justement faire une telle présentation. Nous l'avons fait dans des ateliers, mais finalement, nous n'avons pas eu beaucoup de réussite avec ce projet parce que cela tombe à des moments où les gens sont forcés de choisir entre des sujets sur le nommage, des sujets sur la transition et les numéros. Donc, j'ai des transparents qui montrent les politiques qui sont en cours de discussion, qui montrent les politiques qui ont été adoptées récemment, j'ai le détail de ces politiques, le nom de politiques qui existent. Et chaque personne vit dans une région, donc ces politiques ont un impact sur chacun d'entre vous d'une manière ou d'une autre, que ce soit directement ou même si vous avez simplement besoin des technologies de l'information pour autre chose.



---

STEVE CROCKER :

Donc, je ne sais pas si – ma question est un peu mi-figue mi-raisin. Vous avez dit qu’il serait bien d’avoir un créneau plénier. Alors, bien sûr, tout ce qui est plénier, c’est quelque chose qui est très précieux. Alors, comment est-ce que peut avoir une présentation assez rapidement, mais très précise, un peu un [peu clair], si vous voulez, une présentation rapide. Il faut déjà beaucoup de temps pour préparer ce genre de choses. C’est cela que je vous demanderais de présenter, donc de vous préparer. Je vous dis ceci comme ça, mais j’imagine que si on pouvait préparer les choses de cette manière, ce serait très efficace. Je vous dis ça comme ça, comme je le pense, mais peut-être qu’il y a d’autres opinions. Mais en tous cas, moi, je serais tout à fait d’accord si vous souhaitez procéder comme je viens de le suggérer.

RAY PLZAK :

Je pense que ce que Louie est en train de dire, c’est que lorsque le Conseil fait ce dont il parle, en général, il y a toujours une autre séance importante qui est mise en même temps, qui est prévue en même temps. Et donc, une des choses qui s’est produites lors des séances qui avaient lieu le vendredi, avant qu’on ne les annule, c’était que Louie pouvait générer une discussion sur les politiques dont ils étaient en train de parler au niveau régional, ils pouvaient montrer, discuter, indiquer en

---

quoi elles auraient un impact sur les personnes présentes dans la salle qui n'étaient pas nécessairement des clients d'un registre Internet régional. En plus, il y avait un certain nombre de discussions qui ont lieu sur les services de référentiels, sur le WHOIS, sur les droits privés, etc., et toutes ces questions, on en avait discuté dix ans avant.

Donc, ce qui est vraiment nécessaire, c'est d'avoir davantage de participants à la réunion qui puissent entendre ce genre de choses. Ça ne veut pas dire que nous avons besoin de beaucoup de temps, mais au moins d'une période de temps où les gens ont prévu d'y aller et qu'ils n'ont pas besoin d'être autre part.

STEVE CROCKER :

Nous prenons des notes de ce que vous dites...

Dimitri [Kominek].

DIMITRI :

Je suis délégué MSWG, donc je dois ajouter que l'intention n'a jamais été de prioriser ou d'établir un ordre de priorité négatif par rapport à la présentation. Donc, je pense qu'il est important de présenter les questions actuelles. Et effectivement, on peut s'entraîner, ce n'est pas quelque chose qui doit être réservé à certains, mais aux autres également.

---

Par rapport à l'autre commentaire, oui, je suis tout à fait d'accord. Je ne pense pas que nous soyons, entre guillemets, repoussés ou éliminés de la réunion au sein de la structure ICANN. C'est le deuxième commentaire que nous avons.

CHERINE CHALABY :

Je suis membre du Conseil d'administration. Je voulais faire un suivi par rapport à ce qu'a dit George tout à l'heure, et je voudrais appuyer sa demande par rapport à un engagement significatif entre le Conseil d'administration et la NRO et SO. Je crois qu'il nous faut trouver des idées pour continuer le dialogue, pour continuer de collaborer. Personnellement, il ne me suffirait pas de participer aux réunions, il faut qu'il y ait quelque chose qui entretienne ce lien, cette conversation entre nous. Donc, j'accueille avec plaisir toutes les idées qui iront dans ce sens. Merci.

HANS PETTER HOLEN :

Hans Petter Holen, président de RIP, le forum de politiques ouvertes, qui s'occupe du RIP RCC. Je voudrais reparler de cette mise en lien. Comme Axel le disait, vous êtes tous les bienvenus aux réunions des RIRs. Il y a d'autres réunions : les réunions B, les réunions régionales où ils se rendent. La semaine dernière, on était en Ukraine, on est allé en Russie, on est allé au Moyen-

---

Orient. Je pense qu'en plus des réunions RIP, nous avons six, sept à huit réunions par an avec 200 participants parfois. Et le personnel ICANN se rend à plusieurs de ces réunions, mais il faudrait peut-être que des membres du Conseil qui - il faudrait peut-être que ces membres se rendent à ces réunions. Donc, cela vous donnerait une opportunité de rencontrer la communauté locale pour mieux comprendre ces problèmes. Et le contenu est parfois très intéressant, très local. Les personnes qui présentent parlent de leurs propres intérêts.

DAVID OLIVE :

David Olive, vice-président du développement des politiques. Je voulais mettre l'accent sur ce qu'a dit Rinalia par rapport aux réunions B et par rapport au chevauchement des sessions. Je serais tout à fait prêt à vous aider à coprésider une séance sur les politiques, sur les meilleures pratiques, comment mieux collaborer. Il y aura aussi des boursiers, des nouveaux de la région, donc cela pourrait être une bonne manière de faire les choses. C'est ce que je proposerais.

KUO-WEI WU :

Merci beaucoup, David. Mais j'aimerais vous rappeler quelque chose. L'APNIC a eu une réunion en août, et il y a des gens qui sont venus à cette réunion. Le ccTLD était déjà là, mais les

---

bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registres d'accord, mais, en fait, ils ont – nous avons entendu qu'il souhaitait s'occuper de cette communauté de noms régionaux à Los Angeles.

FADI CHEHADÉ :

Sur la base des commentaires que nous venons d'entendre et sur la base de l'excellente expérience que j'ai eue lorsque je me suis rendue dans la communauté d'Oscar ainsi que sur la base de l'excellent travail qu'a fait Kuo-Wei avec APNIC en termes de réunions communes, etc., pourquoi ne pourrait-on pas commencer – et puis Louie en a parlé aussi – par un échange de séance plénière. Donc, les SOs devraient avoir un créneau plénier avec nous. Nous devrions avoir des séances plénières également. Et donc, cet échange permettrait de s'assurer que toutes les communautés soient informées, les unes des autres, de manière à ce qu'on puisse justement, d'une manière générale, parler de ce que fait l'ICANN et inversement. La communauté devrait être exposée à ceci.

Est-ce que cette idée – je vois des gens qui hochent la tête, est-ce que c'est une bonne idée? À ce moment-là, on peut passer à la mise en œuvre. On peut toujours faire un essai. Pendant un an, revenir en arrière et revoir cette option si elle ne marche pas.

---

RAY PLZAK : C'est quelque chose qui se produisait lors des réunions des Registres Internet régionaux, mais une fois que les SOs, à partir de 2004, ont un peu changé, maintenant les seules personnes qui viennent, ce sont les personnes de [peu clair] et les gens de l'IANA. Mais pour ce qui est de la réunion des dirigeants internationaux, eh bien, eux, ils vont donneront un créneau. Ils vous mettront même au panel! Donc, on peut le faire.

FADI CHEHADÉ : Oui, tout à fait. Maintenant, si on rend ceci officiel, ceci fait partie du processus, nos équipes sont toujours prêtes et notre équipe de réunion saura que l'ASO a son créneau. Et je pense que ce serait un changement bienvenu pour nous. Pour l'instant, on en a ras le-bol des noms. Il y a tellement de travail qui a été fait au niveau des noms que nous serions ravis de donner davantage d'espace au deuxième « n » de notre nom.

HANS PETTER HOLEN : Je crois que depuis la formation du Groupe, il y a plusieurs réunions RIP, il y a un rapport qui a été publié il y a quelques jours, il y a de la place pour réserver un créneau horaire pour une présentation de dix minutes. Donc, vous êtes tout à fait les

---

bienvenus si vous pensez qu'il est important que vous veniez à notre réunion pour parler à la communauté.

FADI CHEHADÉ : Merci Hans Petter. Je voulais ajouter que c'est exactement comme ça que ça se passe dans tous les RIRs.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Nous avons maintenant le point – si nous passons au point suivant – au soutien pour les déplacements pour membres CCWG. Donc, l'ICANN bien sûr est internationale, donc elle est présente dans le monde entier. Oscar a demandé de parler là-dessus.

OSCAR : Alors, il y a quatre mois, j'ai eu une conversation avec un membre du personnel et certains membres du Conseil là-dessus. Nous n'avons pas pu envoyer notre représentant à une des réunions du CCWG, et la solution n'a pas été évidente. Je sais que vous avez travaillé là-dessus, et je sais qu'il y a des règles à respecter, il y a certaines limites en termes d'embargo et d'autres problèmes de ce type. Mais ce qui m'intéresse, ce n'est pas le comment, mais surtout le quand. Quand est-ce qu'on pourra avoir une solution d'une manière à ce que les

---

représentants des communautés puissent être représentés dans ces réunions?

EMMY :

Comme vous l'avez dit, nous sommes en train d'y travailler. Nous avons soumis une demande de licence, de manière à permettre aux membres de participer. Et cette demande de licence ne peut pas être générique. On ne peut pas accorder à quelqu'un de pouvoir voyager dans le monde entier pendant un an. Donc, dès qu'on aura les lieux, on pourra soumettre cette demande. Nous en avons une qui est en attente. Et la dernière réunion dont nous avons connaissance, c'était la réunion d'ici. Donc, nous amenderons notre demande dès que nous savons où se trouvera le prochain lieu de réunion.

Donc, nous avons soumis une demande accélérée. Et dès que nous savons où se trouvent les réunions, les quelques réunions à venir, nous pourrions soumettre la demande. Donc, on a fait des demandes pour l'Irlande, pour les États-Unis, pour la France, etc., et nous avons demandé à être traités de manière prioritaire. Malheureusement, nous avons très peu de temps en général, des délais très courts. Donc, nous allons continuer de travailler avec autant d'acharnement que possible. Mais le problème, c'est que nous n'avons pas de garantie. En tous cas,



---

nous faisons tout ce que nous pouvons, de manière très régulière pour avoir des réponses rapides.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Alors, tout ce que je demande, c'est simplement que le personnel nous donne des solutions et que ces solutions puissent être mises en œuvre. Parce qu'il ne s'agit pas du problème qui touche une seule personne, mais plusieurs membres d'une communauté qui ne peuvent pas participer correctement et comme il se devrait à ces comités. Je ne sais pas si vous pouvez proposer une nouvelle solution. Nous, nous sommes tout à fait disposés à vous aider à en trouver une. Parce que, pour cette réunion, on n'a trouvé aucune solution, et on ne peut pas continuer à attendre. Il y a quatre mois déjà qui se sont écoulés. Donc, j'aimerais savoir – je comprends bien que vous essayez de suivre les procédures formelles, mais montrez-vous peut-être plus innovateur.

FADI CHEHADÉ : Oui. Vous nous demandez d'être créatif, mais là, il s'agit du département du trésor des États-Unis. Donc, c'est un peu antagonique dans la même phrase. Donc, ça ne dépend pas de nous. Il y a des procédures en place. Malheureusement, des procédures qu'on n'aime pas, mais qui sont en place.

---

Donc, comme Emmy l'a dit, on va faire notre possible. D'ailleurs, ça, ça affecte un pays, une personne. Ça reste important. Mais sachez qu'on va faire pression, essayez de faire pression encore plus pour que ça évolue. Bien entendu, c'est regrettable, mais c'est la situation.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Oui, oui, je comprends bien, mais il faudrait être bien prudent parce que nos politiques, vos politiques sont très créatives pour s'inventer de nouveaux ennemis. Aujourd'hui, c'est ce pays. Demain, ce sera un autre pays. Donc, il faut penser de manière plus créative et penser à une solution plus formelle pour éviter ce genre de choses. Parce qu'on donne des arguments à ces pays qui pensent que la place de cette organisation n'est pas dans ce pays.

FADI CHEHADÉ : Oui, mais soyez juste parce que l'ICANN ne va pas changer la politique mondiale des États-Unis. Donc, mettez-vous à notre place. Il existe des lois, on essaie de faire avec, mais c'est très difficile. Mais je ne veux pas que vous quittiez cette salle avec le sentiment que l'ICANN ne fait pas son possible. Se montrer créatif vis-à-vis de réglementations très strictes aux États-Unis, ce n'est pas quelque chose qui me laisse beaucoup de marge de

---

manœuvre pour être créatif parce que je ne peux pas enfreindre la loi. Mais je peux vous assurer qu'on fait notre possible. Et personnellement, je vais parler à mon équipe pour qu'elle fasse son possible pour – je suis vraiment désolée que ça se soit passé comme ça, mais malheureusement on ne peut pas contourner la loi. Ce sont des règles très strictes qui sont en place. J'en suis désolée.

AXEL PAWLIK :                      Merci, Fadi.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : [Martí] au micro. La dernière fois, vous avez dit à Buenos Aires que vous alliez régler le problème et vous l'avez fait. C'était à Buenos Aires. Donc, maintenant, la nouvelle licence générale est différente, elle est beaucoup plus simple. Moi, j'ai été à Cuba il y a quelques mois et je n'ai pas dû demander la moindre licence. Donc, il y a certaines lignes directrices qu'il faut respecter. Je ne suis pas avocat moi-même, mais je sais que les choses ont changé.

FIONA ASONGA :                      Je pense que ce doit faire l'ICANN pour aider – parce que je comprends bien qu'il y aurait des sanctions et moi, je pourrais

---

tout à fait être dans cette situation, mais parce que si on sait à l'avance quelles sont les destinations, pourquoi ne pas demander à l'avance les autorisations? Parce que les autorisations sont approuvées par l'Équipe des réunions, et il faut commencer à le faire dès la fin de la réunion précédente. Et à mesure qu'on ouvre de plus en plus l'ICANN à la communauté internationale, les gens du Kenya, de la Somalie qui vont être nommés vont avoir besoin de participer à l'ICANN. Ce qui veut dire qu'il faut qu'il y ait un plus grand suivi et prêter plus d'attention, être plus efficace, parce que oui, les règles sont strictes, mais s'il y a une bonne planification, un travail efficace et une synchronisation entre nous au niveau de la communication, alors on peut faire les choses à temps. Parce que je sais que si rien ne se passe - moi, je viens du Kenya et je vais tomber dans cette catégorie aux États-Unis. Donc, il faut être prêt. Il s'agit simplement de prévoir les choses et d'être prêt.

FADI CHEHADÉ :

Oui, bien sûr, Fiona, on est en train de prévoir les choses toujours en avance pour nos réunions. Le problème ici, c'est le CCWG qui a pris une décision au dernier moment quant au lieu où ils allaient se réunir. Mais par rapport à nos réunions, nous prévoyons toujours les choses à temps. Et pour revenir à ce qui a

---

été dit, le problème ici, c'est le soutien pour les déplacements. C'est le fait qu'on paye des fonds à cette personne, une personne individuelle de ce pays.

AXEL PAWLIK : Oui, nous le comprenons. Mon sentiment personnel est le suivant. Il faut davantage parler à la communauté quand il y a ce genre de problème qui émerge. On est une grande communauté. Ensemble, on peut régler ce genre de problème.

George.

GEORGE SADOWSKY : Commentaire rapide. Lorsque vous avez affaire à beaucoup de pays différents, vous avez affaire à un problème de visa, à ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Je pense que l'Équipe des réunions est en train de prendre cela en considération. Ce qu'on devrait faire, c'est de voir la possibilité pour de nombreuses personnes, de nombreux pays, d'aller dans d'autres pays.

AXEL PAWLIK : Nous n'avons plus beaucoup de temps, donc nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Les progrès quant à la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Depuis notre dernière réunion à Buenos Aires, à l'époque, la

---

communauté des nombres s'avance vers un contrat SLA pour les services IANA et que nous aimerions trouver une solution rapide à la situation quant aux services IANA et que nous aurions un contrat très prochainement et nous allons attendre que – ou nous espérons que l'ICANN allait pouvoir avancer dans ce processus de transition. Donc, nous avons fait, depuis cette époque, de bons progrès, il y a une première version du texte de SLA qui a été publiée. Nous avons reçu des commentaires. Et nous avons examiné les points qui avaient fait l'objet de mauvaises interprétations.

Mais aujourd'hui, je peux vous annoncer que nous avons – nous sommes parvenus à un accord opérationnel. L'étape suivante, c'est que les avocats l'examinent et que l'équipe juridique, nous l'espérons cette semaine, puisse avancer sur ce document cette semaine afin que nous soyons en mesure de le signer, même si on ne peut pas le signer encore tout à fait.

Voilà ce que j'avais à dire sur ce point. Je ne sais pas si d'autres souhaitent intervenir.

RAY PLZAK :

Merci, Axel. Cette situation des SLAs me rappelle – je ne sais pas si vous vous en souviendrez – Shanghai en 2002, lorsqu'on négociait entre les trois ou quatre RIRs de l'époque et l'ICANN

---

par rapport aux contrats, protocoles d'accord, afin d'être tous sur la même longueur d'onde et pouvoir élaborer quelque chose ensemble. Et j'espère que ce cas de figure ne va pas se reproduire cette fois-ci.

AXEL PAWLIK : Oui. J'espère aussi.

BILL : Je voulais simplement dire que notre travail s'est achevé le 15 janvier. Nous avons salué cet esprit de coopération qui a prévalu, mais j'aimerais retrouver cet esprit de coopération cette semaine avec la signature. Un accord sur le fond, ça veut dire qu'il y a un petit peu de juridique, mais d'autres aspects également qui sont pris en compte. Donc, tous ceux qui ont passé des nuits entières en novembre, décembre et janvier à travailler là-dessus en seraient réjouis.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'aimerais remercier l'ICANN et les RIRs qui ont travaillé sur les SLAs et ont commencé à travailler sur la mise en œuvre. J'ai lu la déclaration du Conseil d'administration sur les questions telles que les propositions et comme nous l'avons dit, nous faisons confiance aux RIRs et à l'ICANN pour continuer à travailler sur la

---

mise en œuvre et que cette mise en œuvre, soit cohérente vis-à-vis à la proposition de la communauté des nombres, et comme Bill l'a dit, que nous puissions mettre en œuvre ce processus dans les temps impartis.

AXEL PAWLIK : Merci beaucoup. Sachez que nos réunions sont fascinantes. On a toujours dit que pour les RIRs, la priorité est d'avancer sur ce contrat et, si possible, qu'il soit prêt pour être signé dès que possible.

Y'a-t-il des commentaires, peut-être encourageants, de la part des gens de l'ICANN?

RAY PLZAK : Le contrat aurait dû être signé il y a bien longtemps.

AXEL PAWLIK : Quelqu'un d'autre? Fadi?

FADI CHEHADÉ : Nous avons voulu, lorsque nous nous sommes réunis à Buenos Aires – oui, on aurait pu, si on avait désiré signer autour d'une sangria. On aurait pu le faire ici autour d'une Guinness. Mais j'ai plutôt le sentiment qu'on va le faire autour d'un Rocky. Donc, on



---

a certaines limites. Et la personne qui est intervenue a raison : vous avez fait un travail extraordinaire. Il y a eu un progrès extraordinaire là-dessus, ça ne fait aucun doute. Mais maintenant, ce qui se passe, c'est qu'il y a une phase – il y a trois phases de mise en œuvre, que j'ai présentées lundi. Ce qu'on peut faire entre maintenant et le moment où la proposition va être envoyée – que pouvons-nous faire entre le moment où la proposition est soumise et le moment où Larry l'accepte? Ça, ça dépend de beaucoup de facteurs.

Donc, on a ces trois phases de mise en œuvre. Il faut parler avec – on a une réunion avec la NTIA à Washington pour parler des limites contractuelles et politiques. Et on peut, Axel, poursuivre ces discussions, dire pourquoi on est ici. Pour moi, ce serait mieux que ce soit fait le plus vite possible.

AXEL PAWLIK :

Oui. J'aimerais présenter à ma communauté, à Bucarest, dans quelques semaines, les résultats en disant : « Voilà, on a signé ». Je pense que ça ne va pas être possible, mais j'aimerais garantir que l'ICANN a inclus l'équipe juridique et nous-mêmes dans le contrat.

---

FADI CHEHADÉ : Oui, on a également parlé avec eux du fait qu'on pourrait signer avec vous des choses qui pourraient avoir des implications. Donc, on peut faire notre possible pour avancer, mais je pense que vous avez compris ce que je veux dire, n'est-ce pas?

RAY PLZAK : Oui. J'ai un autre point que je souhaite évoquer...

CRAIG : Craig, conseiller de l'APNIC. Dans la version 2 de la SLA, on a inséré une clause spécifique qui fait que les SLAs n'ont aucun effet jusqu'à tant que l'ICANN n'ait pas affranchi de ces obligations actuelles vis-à-vis de la NTIA.

FADI CHEHADÉ : Oui, Craig. On peut ou nous prendre en considération les préoccupations politiques. Ça peut être un fait accompli jusqu'à que les gens continuent à naviguer et que ce soit fait. Effectivement, on doit prendre cela en considération. Ce que vous nous donnez, c'est une excellente proposition, mais maintenant on a besoin de l'examiner de manière sûre.

AXEL PAWLIK : Oui, merci. On apprécie les efforts de l'ICANN à ce niveau-là.

---

RAY PLZAK : Je me demande si le NRO ou un registre régional en particulier aimerait partager ces points de vue à propos du PTI.

AXEL PAWLIK : Oui. Nous attendons avec impatience de pouvoir signer cet accord avec l'ICANN en tant qu'opérateur des fonctions IANA. Et nous attendons avec impatience le transfert de ces fonctions, des fonctions IANA.

Y'a-t-il d'autres commentaires par rapport à ce PTI?

BILL : Oui. D'après ce que je comprends, le PTI importe peu finalement. Ce qui est important, c'est l'intérêt qui réside dans le fait de passer un contrat avec l'ICANN.

ATINA : Comme vous le savez, lorsque l'Équipe CRISP a finalisé sa proposition, ça, ç'a été avant l'idée du PTI. Donc, l'idée est que nous sommes heureux du travail avec lequel nous allons continuer nos relations contractuelles avec l'ICANN.

Donc, je suis conseillère juridique de l'APCC et j'ai travaillé sur les SLAs.

---

Donc, je disais. Lorsque nous avons commencé à rédiger les SLAs, on a pensé à cela. On a dit : « Bon. Voilà, ce qu'on a maintenant, c'est l'ICANN. Ça, c'est la réalité actuelle. Et ça, ça va dans le droit fil de la proposition CRISP ». Toutefois, nous savons qu'il y a maintenant un débat sur le PTI, qu'il va y avoir un successeur à l'opérateur IANA. Donc, dans le SLA, on a inclus une possibilité pour que l'ICANN puisse sous-traiter quelqu'un pour ce service et réassigner ou réattribuer ces droits et les obligations à partir du SLA. Donc, voilà comment on a réglé ce problème.

KUO-WEI WU :

Il y a deux questions différentes ici. Est-ce que les PTI vont avoir lieu ou pas? Est-ce qu'il va y avoir suffisamment de souplesse pour faire ce que vous avez dit?

Une autre question : qu'est-ce qui va se passer pour les RIRs concernant les PTI? Parce qu'il y a différentes choses en jeu ici.

ATINA :

D'un point de vue juridique, nous, on a un contrat passé avec l'ICANN. Donc, pour nous, nous pourrions tenir l'ICANN responsable si l'ICANN sous-traite quelqu'un d'autre.

---

AXEL PAWLIK : Je pense qu'il y a une clause aussi qui dit que la communauté des nombres devra se mettre d'accord pour assigner – pour l'attribution du PTI.

RAY PLZAK : Que se passe-t-il si le PTI fait quelque chose qui affecte les opérations de l'IANA et qui va à l'encontre du SLA?

ATINA : Oui, comme je l'ai dit, l'ICANN est responsable à nos yeux – ou vis-à-vis de nous, pardon. Donc, on ne peut pas se retourner contre quelqu'un d'autre, ce n'est pas notre problème, en fait.

AXEL PAWLIK : Donc, le contrat fixe un certain nombre de conditions pour les opérations IANA. Et quelle que soit la personne ou l'entité qui va se cacher derrière ce contrat, c'est l'ICANN/l'IANA, tel que la configuration que vous avez présentée, qui va être tenu pour responsable. Donc, on a toujours la possibilité d'aller chercher d'autres fournisseurs. On espère ne pas avoir à le faire.

[NOURANA OUPOUTO] : [Nourana Oupouto], vice-présidente de l'Équipe CRISP. Je pense que tous les gens à l'extérieur de cette salle ont besoin de savoir

---

que ce projet de SLA est public, il figure sur le site Web et il a fait l'objet ou il est passé par des périodes de commentaires publics. Donc, si les gens sont intéressés par ce projet de document, il est à leur disposition.

AXEL PAWLIK : Oui, bien sûr, on va le diffuser.

JOHN CONRAN : Je veux être tout aussi clair. Parce que là, il y a un point important qui a été soulevé. Nous avons eu des réunions avec l'Équipe IANA pour travailler sur l'aspect opérationnel. Les SLAs ont des principes, donc il faut les respecter, mais en même temps, il faut être clair par rapport au processus de rapport et aux conditions et aux demandes qui vont et viennent des différents RIRs. On a une réunion aujourd'hui, et on doit se réunir avec l'équipe juridique de l'ICANN parce que sinon, on prend le risque de soumettre aux commentaires publics quelque chose que l'équipe juridique n'a pas encore publié. Mais dès que nous aurons tous ces éléments entre les mains, nous les rendrons publics.

---

AXEL PAWLIK : Merci, John. Encore cinq minutes pour parler de la responsabilité ICANN d'une manière générale. Je pense que c'est une question très simple.

Qui veut prendre le micro?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je suis ici en tant que vice-présidente d'une organisation de soutien aux adresses. Alors, je pense que cette question de la responsabilité est liée au point précédent, à savoir les conversations autour du CCWG et de la responsabilité. Ça, c'est en lien direct avec le calendrier de la transition des fonctions de supervision de l'IANA. J'ai suivi avec nos représentants et moi-même, puisque j'ai été à la réunion des discussions générales sur cette question, et ce qui me frappe, c'est l'utilisation du terme « consensus ». Parce que j'ai l'impression que dans ce contexte, il semblerait que tout le monde pense que tout le monde est d'accord sur le moindre détail. Et ça, ça m'a fait réfléchir. Parce que le consensus, d'après ce qu'on comprend, nous, c'est un concept qui existe depuis longtemps dans les communautés des Registres Internet régionaux. Nous ne pensons pas que ça implique nécessairement l'acceptation totale de tous, mais c'est plutôt une opinion à laquelle on se rallie et d'avancer vers le concept en général pour remporter le consensus. Donc, plutôt une solution de compromis.

---

À cet égard, je sais que certains membres du Conseil d'administration connaissent bien ce concept aussi. Donc, la question serait : comment pouvons-nous – et là, j'encourage les membres du Conseil d'administration et les membres futurs du Conseil d'administration à bien faire comprendre ce concept pour qu'on se concentre davantage sur cette idée de consensus. Et j'ai entendu qu'il y avait eu un appel lancé à toute la communauté pour se concentrer sur l'aspect de compromis par rapport à cette question. Mais je pense qu'il serait important que l'ICANN et le Conseil d'administration de l'ICANN réitérent ce message à mesure que l'on avance.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Je ne sais pas si les membres du Conseil d'administration souhaitent répondre ou je fais mon commentaire? Bien.

Je suis représentante du CCWG et je comprends ce qui vient d'être dit et je suis tout à fait d'accord. Mais en même temps, je suis très optimiste par rapport à ce qui a lieu. Je vois que les présidents encouragent les membres à préciser ce qu'est le minimum absolu, quels sont les préférences. Donc, peut-être que là, on se rapproche de l'idée du consensus, non pas comme une solution parfaite telle qu'exprimée lors de la réunion l'autre jour. Et peut-être que c'est quelque chose que nos représentants au CCWG peuvent réitérer et partager avec les autres membres



---

du CCWG. Donc, voilà un commentaire que je voulais partager avec vous.

GEORGE SADOWSKY : Je suis le travail du CCWG et j'écoute ce qu'ils racontent depuis trois mois et j'ai reçu des milliers de messages. Et une des choses qui me choquent un petit peu, c'est que les processus sont définis et sont relativement bien contrôlés en ce qui concerne le plan de la proposition et le développement de ce plan. Et il n'y a pas eu, par exemple, de discussions dans toute la communauté, il n'y a pas eu de forums publics qui aurait permis à d'autres personnes, des personnes externes au groupe de base qui guident le processus d'exprimer leur opinion.

Donc, j'aimerais demander s'il y a des personnes de la NRO qui souhaitaient parler de la proposition, de leur point de vue, des attitudes par rapport à cette proposition, comment est-ce que vous voyez la procédure se conclure ou le processus se conclure.

AXEL PAWLIK : Je peux le faire. J'imagine que vous avez peut-être vu une des déclarations il y a quelques semaines par la NRO qui disait : « Bon. Nous avons observé ceci avec intérêt. Nous nous reposons sur les dispositions du contrat ». Et en termes de responsabilité, la majorité des choses dont on parle au CCWG

---

sont bien contrôlées en ce qui concerne le monde des RIRs. Cependant, nous sommes en train de considérer les différents mécanismes qui sont discutés et d'ailleurs, il y a eu une réunion hier avec les présidents du CCWG, donc nous en avons parlé. Nous pensons que l'ICANN devrait être désignateur, donc une organisation de type désignateur. Et nous souhaitons voir aussi peu de changements possibles, donc nous encouragerions toutes les idées qui vont dans ce sens de manière à conserver toutes les structures existantes en utilisant ce modèle de désignateur. Ceci étant, nous sommes relativement souples.

Notre priorité principale, c'est de terminer le travail. Ce qui nous préoccupe un petit peu, ce sont les nouvelles dispositions, par exemple qui parlent de membre unique ou de désignateur unique parce que cette entité unique nécessitera une mise en application et des détails dont on n'a pas encore beaucoup parlé. En tous cas, je n'en ai pas entendu parler.

Ça, c'est notre préoccupation. Mais d'une manière générale, c'est ce que je dirais.

KUO-WEI WU :

Oui. Nous avons participé au CCWG à Los Angeles, et comme vous le dites, le CCWG, en tous cas de mon point de vue, continue d'avoir certains problèmes. Je n'ai pas réellement vu

---

de mécanismes très clairs qui donnent lieu à un consensus. Et c'est peut-être parce que je venais d'APNIC. On sait ce que cela signifie le consensus. Chaque fois qu'on se rend aux réunions sur les politiques, on demande aux gens de lever la main pour savoir s'il y a consensus, qui est pour, qui est contre, mais au CCWG, parfois, il n'est pas très clair de savoir qui décide de ce consensus. Donc, ça, c'est un problème.

Le deuxième problème que j'ai noté, c'est que nous en sommes maintenant à la phase conceptuelle et nous devons passer à la phase de mise en œuvre. Lorsqu'on parle d'émettre un seul membre, je ne suis pas contre. Et [peu clair] le sait, j'en ai parlé aux personnes du CCWG et je leur ai dit : « À Taiwan, nous avons un système, un système qui, depuis 50 ans, n'a jamais marché ». Parce que le mandat est de trois ans pour un membre du Conseil. Si vous démettez cette personne une fois qu'elle a été nommée, il faut au moins lui permettre déjà d'avoir six mois, voire un an pour arriver à faire quelque chose avant de dire : « Non, non, je ne suis pas d'accord pour que cette personne siège au Conseil ». Et ensuite, il faut défendre sa position. Si, par exemple, moi, on me propose de révoquer mon poste, il faut quand même que je puisse me défendre. Donc, cela nécessite six mois. Et ensuite, il y a la décision finale. Finalement, c'est la fin de son mandat à cette personne. Donc, quel est l'objectif de passer par tout ceci? Donc, c'est sûr que quand on pense de

---

manière conceptuelle, donc de démettre un membre du Conseil de ses fonctions, il faut penser à tout le processus. Et je pense que ça n'a pas été fait. Tout le travail qui a été fait a été au niveau des concepts. Ça, c'est mon point de vue. Et ça me préoccupe énormément parce que je crois que du point de vue de la mise en œuvre, ce processus prendrait très longtemps.

AXEL PAWLIK :

Je crois que la question de la mise en œuvre, c'est exactement la bonne question à se poser. On ne sait pas exactement à quoi ça va ressembler.

Alors, je suis désolé, nous avons un petit peu de retard. On va aller rapidement, s'il vous plaît.

BILL :

Je crois que les mesures de responsabilité de la communauté en ce qui concerne la communauté des numéros, tout ceci est défini dans le SLA. Je crois que les mesures sur la responsabilité qui intéressent la communauté des noms sont discutées au niveau du CCWG, et je crois que c'est une idée terrible pour notre communauté de trop nous impliquer dans le travail du CCWG pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il est possible encouragerait les gens de la communauté des noms de s'occuper de nos affaires. Et ça, ce serait vraiment très mauvais.

---

Deuxièmement – donc, ne tentons pas le diable. Deuxièmement, ce qui m'inquiète, c'est qu'on pourrait promouvoir le malentendu comme quoi il y a une dépendance entre les noms et les numéros et le fait que les numéros sont affectés par ce qui se passe au CCWG. Il ne faut absolument pas que les gens aient cette impression ou arrivent à cette conclusion. Nous sommes des fonctions indépendantes et il faut absolument que les gens ne changent d'idée là-dessus.

RAY PLZAK :

Par rapport à ce que vient de dire Bill, n'oublions pas qu'il y a des mesures de la responsabilité qui existent dans les SOs et les MoU et dans ce qui existe entre l'ICANN et les NRO. Donc, il y a beaucoup déjà de moyens de s'assurer de la responsabilité. Je voulais simplement ajouter ceci à la discussion.

Je repasse la parole au président, Steve.

STEVE CROCKER :

Merci beaucoup. Ça a été un réel plaisir de nous retrouver encore une fois. Et comme je l'avais dit au début, nous espérons accroître le niveau d'implication, de visibilité du Groupe. Merci à tous. Et continuez votre excellent travail.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**